

# Courrier des lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 39

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

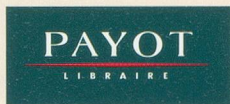


Généralions Plus et Payot Libraire ont le plaisir d'offrir à

**Gabrielle Abeya**

pour son courrier, un bon-cadeau d'une valeur de 100 fr. à faire valoir dans toutes les librairies Payot et tous les magasins Nature & Découvertes de Suisse.

Ecrivez-nous à *Généralions Plus*, courrier des lecteurs, Fontenailles 16, 1007 Lausanne ou [courrier@generationsplus.ch](mailto:courrier@generationsplus.ch).



Au sujet de nouveautés électroniques

## Un lexique, s'il vous plaît!

Comme beaucoup d'ainés, nous sommes un peu décontenancés par l'évolution des appareils électroniques de communication (ou non communication) proposés sur le marché.

Nous avons de la peine à savoir à quoi correspondent et en quoi peuvent être utiles ces iPad, iPod, Android, radio internet, MP3, Natel pour senior, téléphone pour porteur d'appareils auditifs, etc.

Un lexique avec un bref descriptif nous serait bien utile et nous éviterait de questionner nos descendants qui nous fournissent volontiers des renseignements, mais dans un vocabulaire de leur génération et que nous oublions peu après.

**Monique et Pierre Castella**, Posieux (FR)

### Réponse de la rédaction:

Bonne nouvelle. Ne manquez pas *Généralions Plus* du mois prochain! En effet, à quelques mois des étrennes, nous allons publier un tel lexique pour vous aider dans vos achats.

Remarque sur le test «Qui a la priorité» G+38

## Qui est fautif en cas d'accident?

J'ai répondu correctement à toutes les questions sauf à la numéro 7. A mon avis, l'ambulance n'a pas la priorité. Elle demande la priorité, mais en cas d'accident n'est-elle pas fautive si elle a forcé le passage? Avez-vous la possibilité de transmettre ma question à qui de droit pour trouver la bonne réponse?

**Adolf Klingler**, Pully (VD)

### Réponse du TCS:

La demande de votre lecteur prouve que pour de nombreuses personnes, un cours de mise à niveau après l'obtention du permis de conduire est nécessaire (...). La Loi sur la circulation routière LCR art.27 al 2 préconise: «Lorsque fonctionnent les avertisseurs spéciaux des voitures de service d'ambulances, la chaussée doit être immédiatement dégagée. S'il le faut, les conducteurs arrêtent leur véhicule.» Et dans l'Ordonnance sur la circulation routière OCR art.16 al 1: «Les véhicules du service de santé qui sont annoncés par le feu bleu et leur avertisseur à deux sons alternés ont la priorité sur tous les usagers de la route, même aux endroits où la circulation est réglée par des signaux lumineux.»

**Jean-Marc Thévenaz**, chef Dpt sécurité routière, Touring Club Suisse

La «génération sandwich» du G+36

## Ce monde... dont nous faisons encore partie

Votre éditorial de juin 2012, parlant de la «difficile génération sandwich», a retenu toute mon attention et m'a laissée bien songeuse, voire perplexe.

Vous évoquez la situation de votre génération enfin sortie du chapitre éducation de sa progéniture, enfin libre de certaines contraintes, et voilà que le souci de vos parents vieillissants et devenant dépendants vous tombe dessus!

Nous, vos aînés, aurions été trop discrets sur notre passé, qui n'était souvent pas si brillant qu'il y paraît? Dans notre enfance, il y a eu le chômage des années 30, et le travail était exigeant partout: le témoignage à la TV romande d'ouvrières, maintenant octogénaires, montrait qu'elles travaillaient pour un salaire misérable; moi-même, avec un diplôme fédéral d'école de commerce, je touchais juste de quoi payer ma pension à l'Armée du Salut et le strict nécessaire(...)

Nous avons été éduqués avec rigueur, et les punitions corporelles n'étaient pas rares, tant à la maison qu'à l'école.

La guerre de 39-45 a terni notre jeunesse avec ses privations, le rationnement alimentaire, puis le plan Wahlen qui a transformé nos parcs et jardins en champs de pommes de terre et de céréales(...)

Les militaires mobilisés devaient souvent être remplacés par leur femme, dans la paysannerie, la boulangerie, la boucherie, et j'en passe. Nous avons connu l'obscurcissement, le survol de notre pays par des avions qui allaient bombarder le nord de l'Italie(...)

Mon mariage en 1948 avec un Espagnol, né et scolarisé en Suisse, m'a fait perdre ma nationalité suisse! Et au moment de sa naturalisation, vingt ans après, mon mari a dû déboursier une petite fortune(...)

Dès l'arrivée de notre troisième enfant, j'ai repris un travail à domicile en faisant des traductions(...)

A l'âge de 60 ans, mon mari a enfin eu 4 semaines de vacances. Quelle aubaine!

Mon père a quitté ce monde subitement, presque octogénaire, puis quand ma mère est devenue dépendante, à 91 ans, il a fallu lui trouver une solution acceptable pour un quotidien sécurisé(...)

Il y a cinq ans, mon mari et moi avons décidé d'entrer dans une résidence. Il a quitté ce monde et je suis restée dans cette maison, côtoyant mes contemporains et contemporaines souvent nonagénaires. Nous tous avec un passé chargé de souvenirs qui ont marqué notre passage dans ce monde... dont nous faisons encore partie.

Lors de la campagne pour les récentes votations sur Exit (...), j'ai été bouleversée d'apprendre que bien des personnes adhèrent «de peur de coûter trop cher à la société». Cela me donne bien à réfléchir, qu'en pensez-vous?

**Gabrielle Abeya**, Montreux (VD)